À l'attention de Monsieur Serge GROUARD
Maire d'Orléans
Président d'Orléans Métropole

Préavis de grève – Ville d'Orléans et Orléans Métropole

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Le syndicat CGT Orléans Ville & Métropole, s'inscrivant dans le cadre du préavis de grève départemental déposé en préfecture par la Coordination syndicale départementale CGT des Services publics du Loiret, vous informe de son appel à la grève pour la période du **jeudi 12 novembre au jeudi 31 décembre 2026 inclus, chaque jour de 00h00 à 24h00**.

Ce préavis concerne l'ensemble des agents de la Ville d'Orléans et d'Orléans Métropole, titulaires, stagiaires et contractuels.

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de dégradation des conditions de travail, de perte de pouvoir d'achat et de manque de reconnaissance des agents territoriaux.

Y'EN A MARRE du mépris envers les agents territoriaux !
Des salaires trop bas, des effectifs insuffisants et des conditions de travail qui se dégradent. Les agents assurent chaque jour le fonctionnement des services publics et méritent respect et reconnaissance.

Y'EN A MARRE des promesses non tenues !
Où sont les revalorisations annoncées pour les catégories B et A ? Où sont les augmentations de participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance ?

Y'EN A MARRE du manque de moyens humains !
Les agents doivent toujours faire plus avec moins, au détriment de leur santé, de leurs conditions de travail et de la qualité du service public.

Y'EN A MARRE des dépenses publiques injustifiées !
La CGT demande davantage de transparence et de contrôle sur les dépenses et les tarifs pratiqués par les prestataires des collectivités. L'argent public doit avant tout répondre aux besoins de la population et des services publics.

Y'EN A MARRE de la vie toujours plus chère !
Logement, alimentation, énergie, transports et stationnement : les dépenses augmentent tandis que le pouvoir d'achat des agents continue de se dégrader.

Y'EN A MARRE de demander toujours des efforts aux mêmes !
Les agents territoriaux, titulaires comme contractuels, ne doivent pas être les variables d'ajustement des choix budgétaires.

Y'EN A MARRE du manque de dialogue social et de reconnaissance !
Les engagements pris doivent être respectés et les représentants du personnel doivent être véritablement entendus.

LA CGT EXIGE DES ACTES, PAS DES PROMESSES !

Notre organisation syndicale revendique des augmentations de salaire, des recrutements, de meilleures conditions de travail, le respect des engagements et des services publics de qualité.

L'ARGENT EXISTE ! LA VRAIE QUESTION, C'EST COMMENT IL EST DÉPENSÉ ET POUR QUI !

Le syndicat CGT Orléans Ville & Métropole reste disponible pour engager des négociations sur l'ensemble de ces revendications.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte de cette mobilisation dans le cadre du préavis départemental précité.

Cet appel à la grève concerne l'ensemble des jours compris entre le jeudi 12 novembre et le jeudi 31 décembre 2026 inclus, soit tous les jours de cette période, du lundi au dimanche, y compris les samedis, dimanches et jours fériés, de 00h00 à 24h00, sans interruption.

Chaque journée de cette période est donc désignée comme une journée de grève couverte par le présent appel.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour le syndicat CGT Orléans Ville & Métropole
Les représentants du syndicat

Orléans, le 7 novembre 2026

la cgt ORLÉANS VILLE MÉTROPOLE

CGT Orléans Ville et Métropole - 10 RUE Jeanne d'Arc 45000 Orléans
Tél. 02 38 79 25 03 - Portable : 06 59 03 92 61 (VO) 06 95 94 08 13 (Métro)
Site : www.cgtcsdloiret.com – email : cgtt@orleans-metropole.fr